

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier Street / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Procurement Strategies Division / Division des
stratégies d'acquisition
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, 11C1
Phase III, Tower C
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet SPTS DAMA centrés sur les tâches	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZN-13TSPS/C	Date 2014-03-24
Client Reference No. - N° de référence du client E60ZN-13TSPS	Amendment No. - N° modif. 005
File No. - N° de dossier 003zn.E60ZN-13TSPS	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZN-003-27168	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2014-02-14 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-11-14	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Godbout, Lyne	Buyer Id - Id de l'acheteur 003zn
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3233 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-2229
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZN-13TSPS/C

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZN-13TSPS

Amd. No. - N° de la modif.

005

File No. - N° du dossier

003znE60ZN-13TSPS

Buyer ID - Id de l'acheteur

003zn

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

LA MODIFICATION # 005 EST ÉMISE AFIN DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS REÇU

RAISON DE LA MODIFICATION:

Le Canada publie les réponses pour les demandes de renseignements, concernant la soumission, comme il est prévu pour la période 3 – Dernière période supplémentaire pour les demandes de renseignements conformément à la partie 2 - Instructions à l'intention des fournisseurs, l'article 5 - Demandes de renseignements - demande de soumissions. Veuillez noter que le Canada n'est pas tenu de répondre aux questions selon un ordre séquentiel, mais répondra à toutes les questions.

Question 18-

J'ai remarqué que la date de fermeture ou la date limite pour cette « mise à jour » a été prolongée jusqu'au 14 Novembre 2014.

Les autres modifications, y compris le document principal ont la date limite du 31 Mars 2014. Maintenant, est-ce que les dates sont différentes à des fins différentes, ou la dernière date du 14 Novembre 2014 est considéré comme la bonne date, même si elle ne correspond pas à la date de fin du T4.

Réponse 18-

La modification 002 a été émise afin d'ajuster la date de clôture de l'avis de projet de marché (APM) avec la date de **clôture de la période du dernier trimestre** qui est le 14 Novembre 2014. Toutefois, la date de clôture de la mise à jour trimestrielle pour le **trimestre 4 est le 31 Mars**, pour le 1er trimestre la date de clôture est le 30 Juin et ainsi de suite. Si vous souhaitez présenter une proposition au cours du trimestre 4, période de l'appel d'offres vous avez jusqu'au 31 Mars 2014, à 14h00 HAE pour le faire.

Dans le tableau (périodes trimestrielles) vous avez toutes les informations: les trimestres, les dates d'échéances, les dates pour les périodes d'évaluation et les dates d'attribution estimée. Ce tableau est disponible sur l'avis de projet de marché (APM) et dans le document de demande de soumissions qui sont affichés sur achats et ventes.gc.ca :

<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-ZN-003-27168>

Question 19-

Pour la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement SPRS E60ZN-13TSPS / C centrés sur les tâches à la page 103, les critères techniques obligatoires pour les volets 1, 2, 3 et 5 (B1-COS1) exige que le fournisseur doit avoir été en affaires pendant au moins 3 ans.

Mon entreprise, "Smith Conseil Entreprises Ltd" (une société) a été fusionné le 1er Janvier 2013. Cependant, avant j'étais propriétaire de l'entreprise comme "Smith conseil," une entreprise individuelle depuis le 1er Février 1999. Est-ce que "Smith Conseil Entreprises Ltd" répond aux exigences obligatoires du B1-COS1? Est-ce que ma candidature à cet appel d'offres serait rejetée? La société a poursuivi ses opérations d'une entreprise individuelle à une société en tant que propriétaire-exploitant - c'est à dire, la même personne a fait le travail depuis 1999, bien que le statut juridique de l'entreprise a changé.

Réponse 19-

Tel qu' indiqué dans la pièce jointe B, l'évaluation technique : le soumissionnaire sera tenu de soumettre une justification supplémentaire au Canada afin de démontrer sa conformité et à être considéré

Pour les besoins du CO1 de la section 1:

Si le soumissionnaire a été incorporé ou créé moins de 3 ans avant la date de fermeture de cette demande de soumissions, le Canada considérera que l'exigence minimale de 3 ans est respectée si le soumissionnaire démontre à la satisfaction du Canada que :

- a) il a été incorporé ou créé autrement à la suite d'un changement corporatif par lequel, au sens de la loi, il a assumé tous les actifs, engagements, capacité opérationnelle, qualifications et ressources des autres personnes morales;
- b) le changement corporatif n'était qu'à des fins fiscales ou pour d'autres raisons non liées aux affaires des autres personnes morales et n'affecte en rien les capacités du soumissionnaire de continuer les opérations commerciales ayant été faites par les autres personnes morales;
- c) le soumissionnaire a continué les opérations commerciales courantes de toutes les autres personnes morales selon le cours normal, sans interruption, à compter de la date du changement corporatif et par la suite;
- d) le soumissionnaire, en date de la date de fermeture de cette demande de soumissions, a toujours les mêmes actifs, engagements, capacité opérationnelle, qualifications et ressources que les autres personnes morales avaient avant le changement corporatif;
- e) la période depuis laquelle le soumissionnaire est en affaires depuis sa création, ajoutée à la période pendant laquelle les autres personnes morales ont été en affaires avant le changement corporatif, totalise au moins 3 ans.

Des ces circonstances, le Canada demande une opinion légale catégorique d'un cabinet d'avocats indépendant stipulant que l'entité légale du soumissionnaire rencontre les exigences ci-dessus. Le Canada se réserve le droit de demander d'autre détails ou documentation afin de vérifier que les exigences ci-dessus sont rencontrées. Si le Canada n'est pas satisfait que les exigences ci-dessus sont rencontrées, l'arrangement de l'entité légale du soumissionnaire sera déclarée irrecevable.

Le Canada se réserve le droit de demander une preuve de toute information fournie par le soumissionnaire. Si l'information ne peut pas être validée, l'arrangement du soumissionnaire sera déclaré irrecevable.

Coentreprises :

Dans le cas d'une coentreprise, un seul membre de la coentreprise doit satisfaire à l'exigence minimale de 3 ans pour le B1-CO1 et tous les autres membres de la coentreprise doivent avoir été en affaires pendant au moins 1 an à la date de fermeture de cette demande de soumissions.

Toutes autres termes et conditions demeurent les mêmes.